

VENT DU SUD

*Le journal qui dépote mais qui
ne se fait pas que des amis...*



Sanctions abusives, Renvoi arbitraire à la visite d'Aptitude, Management agressif...

UNE VIE INSUPPORTABLE !!!

Les commandes et modifs non réglementaires sont de plus en plus nombreuses, faute de moyens humains suffisants pour couvrir les trains.

La direction tente alors pour que les trains roulent, malgré un sous-effectif évident, d'intimider les agents pour que ceux-ci acceptent de travailler hors réglementation du travail.

Pour cela, elle tape sur tous les agents qui font respecter le RH0077 ! C'est inqualifiable !!!

Même si nous l'avons déjà dit, les sanctions ne veulent plus rien dire sur l'ECT tant elles sont prononcées en dépit de tout bon sens et de tout cadre légal.

Si on poursuit sur le même rythme qu'au 1er trimestre, on franchira cette année le cap des 115 sanctions.

Pour rappel, sous les DET précédents, on était à moins de 20 sanctions par an.

Et que dire de la dernière de la direction, qui décide de renvoyer arbitrairement un agent à la Visite d'Aptitude alors que celui-ci l'a pourtant déjà passé

il y a seulement 6 mois et qu'il a été déclaré apte.

Devant ces abus de pouvoir, SUD-Rail propose aux ASCT de réagir et d'infliger un retour de bâton à la direction.

Soyons solidaires des agents qui sont aujourd'hui visés par la direction. Demain, ça peut être votre tour !

Réagissons tous ensemble !

SUD-Rail a proposé à la CGT de déposer un préavis de grève ensemble puisque les mêmes constats ont été faits en D.P. sur le comportement de la direction qui ressemble davantage à des règlements de compte qu'à du management ! SUD-Rail regrette que la CGT ait refusé la proposition d'action ! Pour autant, SUD-Rail permettra aux agents de riposter face aux attaques et déposera donc un préavis de grève ces prochains jours...

Union syndicale
Solidaires
Sud
Rail

*Tout ce qui se trame à l'ECT
est dans le Vent du Sud...*



RÉUNION

D.P.

D'AVRIL

Le 10 avril se tenait la première réunion DP suite aux élections professionnelles du 20 mars. Cette réunion s'est donc déroulée avec les nouveaux délégués du personnel. L'occasion, pour les nouveaux élus DP qui sont élus pour la première fois, de constater à quel point le comportement de la direction est scandaleux lors de ces réunions. Si si, faut le vivre pour le croire !!!

Le direction reconnaît en DP que certaines journées de roulement sont utilisées comme des journées soupapes par la direction... et sont donc très régulièrement dévoyées.

C'est pour une fois une réponse honnête mais qui ne retire rien au côté illégal de ces modifs.

Le nombre d'arrêts de travail (courts comme longue durée) a fortement augmenté en 2013 par rapport à 2012.

Au-moins, les effectifs ne seront pas revus à la baisse comme il y a quelques années lorsque les arrêts de travail avaient baissés.

Des erreurs de retrait sur salaire ont été soulevées par SUD-Rail. C'est pourquoi SUD-Rail demande la remise en place de décomptes individuels lors des retenues sur solde suite à des mouvements de grève.

Comme par hasard, les erreurs ne sont jamais en faveur des agents.

Nous incitons tous les agents ayant eu des retenues pour grève sur les bulletins de paie de janvier, février ou mars à se rendre auprès du service RH pour réclamer et vérifier le détail des retenues.

Suite à une sanction prononcée contre un agent, la direction répond à une question DP SUD-Rail qu'elle a bien envoyé des demandes d'explication (0701) par recommandé et qu'elle en a la preuve.

Hors, lorsque l'on va au BA vérifier le dossier en présence du RRH, on s'aperçoit qu'aucune demande d'explication (0701) n'a jamais été envoyée à l'agent ni même été rédigée.

Comme c'est bon d'être managé
en toute honnêteté et en confiance !!!

Un déclaration en 3 temps...

SUD-Rail a lu une déclaration liminaire en 3 points, un point d'analyse sur les élections en insistant sur le camouflet infligé à la DET par le résultat des urnes, un point sur la nouvelle tenue avec les conséquences sureté du liseré rouge que la direction veut imposer aux ASCT, et enfin un point sur les réponses aux congés protocolaires qui pour une partie du personnel sont juste inacceptables car ne correspondant à aucune des 3 périodes demandées.

S'en est suivi un débat sur ce dernier point : La direction prétextant que trop d'agents prennent le mois d'août. Alors que la seule raison qui fait que la direction ne peut plus accorder les protocolaires selon les souhaits exprimés, c'est que la DET a supprimé, pour la 2^e année consécutive, de manière unilatérale et autoritaire les périodes de 2 semaines, ce qui permettait justement de ne pas créer un embouteillage sur août. Mais de là à ce que la direction reconnaisse ses fautes, faut pas déconner !

La direction prétend que les effectifs sont bons, et pourtant...

- 31 trains assurés par des RET et 8 par des cadres en Janvier.
- 18 trains assurés par des RET et 6 par des cadres en Février.
- 12 agents D non tenus en janvier.
- 15 agents D non tenus en février.
- 800 congés 2013 non accordés au 31 mars 2014.
- Les Y sur TGV Duplex sont continuellement dévoyés depuis le début de l'année.
- Une flambée du nombre de RHR réduits en commande en janvier et février.
- Des étudiants en CDD sont utilisés même hors vacances scolaires depuis le début de l'année.

Un petit point de règlement pour ne plus se faire enfler...

Attente de chambre...

Article 15§2.A du RH0677 : « *Lorsqu'un agent ne peut prendre un repos effectif dès son arrivée (manque de matériel de couchage, aération de la chambre, ...), son repos doit être majoré du délai d'attente* »

Commentaires et explications

Quelque soit la raison de l'attente avant de pouvoir bénéficier d'un couchage dans des conditions acceptables, vous devez reporter ce temps d'attente à votre PS du lendemain.

Exemple : vous avez un RHR d'une durée de 11h20, la chambre n'est pas prête et l'on met à votre disposition votre chambre avec 1 heure de retard. Vous prenez à nouveau 11h20 de RHR quand votre chambre est prête et vous décalez donc votre PS du lendemain d'1 heure.

Les soucis existentiels de la DET !



Ils nous coutent cher ces gens là !

Décidément, y'a des cadres hauts placés plein les bureaux grassement payés qui ne savent pas comment occuper leur journées de travail.

Nous faire tout un cirque pour pondre des annonces que les agents des TGV doivent mentionner pour faire machine arrière toute quelques mois plus tard, c'est quand même révélateur...

En effet, les ASCT qui ne précisait pas que la SNCF était membre de l'Alliance Railteam se faisaient enquiquiner par la hiérarchie. Et bien maintenant, les agents ont pour ordre de ne surtout pas prononcer le mot Railteam.

On est pas là pour réfléchir hein ? Seulement pour appliquer des décisions de gens qui essayent de justifier leur salaires hein ?

La DET sur le départ ... ?

La DET ne participe plus à grand-chose depuis déjà plusieurs semaines.

Elle ne se déplace plus pour les DCI, elle était aux abonnés absents le jour des élections, et son bureau sonne creux la majeure partie du temps.

Elle continue par contre de passer en coup de vent pour signer les notifications de sanctions.

Va-t-elle quitter ses fonctions très prochainement,

tout l'ECT croise les doigts !



Ces 10 dernières années,
les exonérations de cotisations sociales offertes au patronat
représentent

250 milliards d'€

250 milliards que nous payons, nous, en cotisations supplémentaires, en dégradations des prestations (retraites, maladie, chômage, etc.)

Par notre travail, nous produisons les richesses. Les capitalistes encaissent. Ca suffit !

Patrons, actionnaires, banquiers s'enrichissent sur notre dos. Imposons une autre répartition des richesses !

Union syndicale
Solidaires



trouver l'argent...



Plus que jamais, pour avoir un maximum d'infos au jour le jour, c'est sur :

www.sudrallyon.org

ET AUSSI SUR FACEBOOK...

Pour plus de réactivité, la section SUD-Rail de l'ECT a créé un compte Facebook. Rejoignez-nous pour avoir toujours plus d'infos...



web

AGENDA

22 avril : Commission Rlts GL

30 avril : Commission Rlts TER

22 mai : Manif nationale des cheminots à Paris contre la réforme du ferroviaire

La petite maxime du VENT DU SUD n° 84

« SI LE TRAVAIL ÉTAIT UNE SI MAGNIFIQUE CHOSE, LES RICHES EN AURAIENT GARDÉ PLUS POUR EUX. »